



Mettre en place un élevage de volailles plein air en diversification : chair ou pondeuses

 Formation en présentiel



 **LIEU : CFPPA de Die**

 **DURÉE & RYTHME :**
70 heures sur 2 semaines
Du lundi au vendredi
(7 heures par jour)

 **PROCHAINE SESSION :**
du 24 au 28 avril 2023 et
du 22 au 26 mai 2023

 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Agriculteurs
- Porteurs de projet

 **PRÉREQUIS : Aucun**

 **89 %** de satisfaction
(2022)

 **100 %** de réussite
(2022)

OBJECTIFS

- Acquérir les notions de bases et le raisonnement pour la conduite d'un poulailler en volailles de chair ou pondeuses
- Evaluer la faisabilité de son projet de création d'un poulailler sur l'exploitation agricole existante
- Comprendre les mesures de sécurité sanitaire et être en mesure de les mettre en oeuvre dans son projet

CONTENU DE LA FORMATION

- Compréhension de la filière volailles en France, de la réglementation, des filières de production
- Réglementation et sécurité sanitaire en élevage de volailles
- Bien-être et santé animale appliqués aux volailles (intervention d'un vétérinaire)
- Physiologie digestive des volailles et conduite de l'alimentation en système chair ou pondeuse
- Physiologie de la reproduction et son application en système pondeuse
- Vente directe : réglementation, transport, abattage ou oeufs, organisation de la vente
- La conduite en bande : planification et conduite de l'itinéraire technique d'un atelier de volailles
- La gestion des parcours enherbés
- Le dimensionnement du projet et les besoins (bâtiment, surfaces parcours, alimentation, stockage...)
- Evaluation d'une marge brute simplifiée pour mesurer la faisabilité du projet


MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours en salle
- Visites d'exploitations
- Mise en commun des observations lors des visites et valorisation à travers les projets
- Travail individuel et/ou en sous-groupes (selon projets) accompagné par le formateur

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Pour les stagiaires BP REA d'autres centres, le coordinateur doit faire une demande d'inscription au CFPPA de Die par mail.

Les personnes hors cursus de formation BP REA doivent s'inscrire en ligne au minimum 7 jours avant le début de la formation :

Sur cfppa-die.fr, cliquer sur le bouton 

Sur Moncompteformation selon les CGU.

COÛT ET FINANCEMENT

Coût : voir rubrique "Tarifs des formations" sur cfppa-die.fr

Financements envisageables :

- CPF
- Financement individuel
- Vivéa si exploitant agricole

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis des stagiaires : oral basé sur un mini-dossier réalisé par chaque stagiaire tout au long de la formation sur son projet d'atelier volailles

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan individuel en fin de formation

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Validation d'une UCARE du BP REA

Activée visée : élevage de volailles plein air en diversification

RÉFÉRENT DE LA FORMATION

Mathéo CIVEL, coordinateur
04 75 22 04 19 | cfppa.die@educagri.fr

ACCESSIBILITE

Gare SNCF, bus
Parking vélos et voitures



Le centre est labélisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique. Nous étudierons ensemble les adaptations possibles de votre parcours de formation